



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Programme de bourses de recherche

BOURSE DE RECHERCHE



www.banqueducanada.ca

DESCRIPTION DE LA BOURSE

La Banque du Canada a pour mandat de promouvoir la prospérité économique et financière au pays, et les activités qu'elle mène pour ce faire relèvent de quatre grands domaines, à savoir la politique monétaire, la monnaie, la stabilité du système financier et la gestion financière. Pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités, la Banque entend favoriser l'excellence dans la recherche et l'analyse et établir des partenariats extérieurs avec des sources privilégiées de connaissances et d'expertise.

La Bourse de recherche de la Banque du Canada a été créée pour encourager la recherche de pointe et développer l'expertise dans les domaines qui sont au cœur du mandat de l'institution : la macroéconomie, l'économie monétaire, la finance internationale, les marchés financiers, les institutions financières, la stabilité et la réglementation financières, l'économie du travail et la croissance économique.

La Bourse fournit un soutien financier à des chercheurs d'universités canadiennes, qui sont reconnus pour leur excellence et qui effectuent des recherches contribuant à l'accroissement des connaissances et des capacités de recherche dans ces domaines.

ADMISSIBILITÉ

La Bourse de recherche a pour objet de reconnaître des chercheurs de mérite qui continuent d'apporter une importante contribution aux champs d'étude présentant un intérêt pour la Banque.

Les lauréats de la Bourse de recherche doivent :

- être citoyens canadiens, résidents permanents ou habilités à travailler au Canada;
- être titulaires d'un doctorat;
- être employés par une université canadienne durant toute la période où ils reçoivent la Bourse.

BOURSE DE RECHERCHE

La Bourse de recherche est accordée pour une période de cinq ans, sous réserve d'une confirmation annuelle par la Banque du Canada, et comprend ce qui suit :

- une somme de 50 000 \$ par année et par lauréat;
- une allocation de frais de recherche d'un maximum de 15 000 \$ par année et par lauréat;
- une somme maximale de 25 000 \$, par année et par lauréat, destinée à l'embauche d'assistants de recherche.

Les lauréats peuvent poser de nouveau leur candidature afin de faire renouveler leur bourse pour une seconde période de cinq ans.

MISE EN CANDIDATURE

Les universités canadiennes peuvent présenter la candidature de toute personne qui répond aux critères d'admissibilité, qu'elle soit déjà titulaire d'un poste à l'université ou qu'elle convienne d'en accepter un après l'obtention de la Bourse. Les personnes intéressées par une bourse de recherche doivent communiquer avec le département concerné de leur université et faire parvenir leur dossier de candidature à la Banque au plus tard le 15 novembre.

Les candidatures présentées par les universités seront étudiées par un comité de nomination, qui fera ses recommandations au Conseil de direction de la Banque du Canada. Ce dernier prendra la décision finale et annoncera l'attribution de la Bourse de recherche au cours du premier trimestre de l'année.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Site Web

www.banqueducanada.ca

Par courriel

fellowship-bourses@banqueducanada.ca

Par téléphone

613 782-8888

Par la poste

Bourse de recherche

Banque du Canada

4^e étage, tour Ouest

234, rue Wellington

Ottawa (Ontario) K1A 0G9